



Apeve-Info

N° 29 – Mars 2022

Sommaire

- Assemblée générale de l'Apeve
- A noter dans vos agendas
- Plaquettes de l'Apeve - Adhésion



**Assemblée
générale
de l'Apeve**

**Dimanche 20 mars 2022, 15h00
à La Martyre, salle Pierre Abéguilé**

Tous les adhérents et sympathisants
y sont cordialement invités.

Assemblée générale de l'Apeve

Dimanche 20 mars 2022 à 15h00

Salle Pierre Abéguilé – La Martyre



Depuis deux ans l'épidémie de Covid a bouleversé nos calendriers et contraint l'Apeve à reporter la tenue de son Assemblée générale. Celle de 2021 n'a pas pu avoir lieu ! Espérons que nous pourrions désormais faire des prévisions plus fiables.

Le C.A. de l'Apeve a donc décidé de réunir son A.G. le 20 mars prochain.

Nos statuts nous imposent d'organiser une Assemblée générale annuelle qui « *entend le rapport du conseil d'administration, se prononce sur les comptes et procède au renouvellement des administrateurs* ». Ils prévoient également que les membres du conseil d'administration sont « *renouvelables par tiers tous les ans* ».

L'ordre du jour sera le suivant :

- ▶ Rapport moral par le président
- ▶ Rapport d'activité par les membres du CA
- ▶ Candidature des enclos au patrimoine mondial de l'Unesco : échanges
- ▶ Rapport financier par le trésorier
- ▶ Élections pour remplacer le tiers sortant du CA
- ▶ Approbation des rapports et des comptes

Les débats seront suivis par la projection d'un quiz photos.

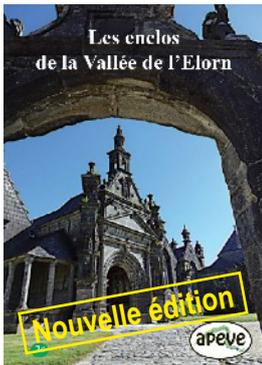
A bientôt.

Les membres du conseil d'administration.

A noter également dans vos agendas

- ⇒ **Visite-conférence à l'église de Saint-Thégonnec**, avec Henri Bideau, dimanche 15 mai 2022 à 15h00
- ⇒ **Visite-conférence à l'église de Saint-Cadou**, avec Georges Provost, dimanche 19 juin 2022 à 15h00

Plaquettes de l'Apeve sur les enclos de la Vallée de l'Elorn



Complétez votre collection des livrets édités par l'Apeve
ou offrez-les à vos amis sans vous ruiner !

◀ **Les enclos de la vallée de l'Elorn**

Fascicule de format poche (10,5 x 15 cm), présentant en une ou deux pages
chaque enclos de la vallée de l'Elorn.

Une invitation à la découverte. Prix : 2 €.

Monographies sur les enclos paroissiaux ▶

Titres disponibles :

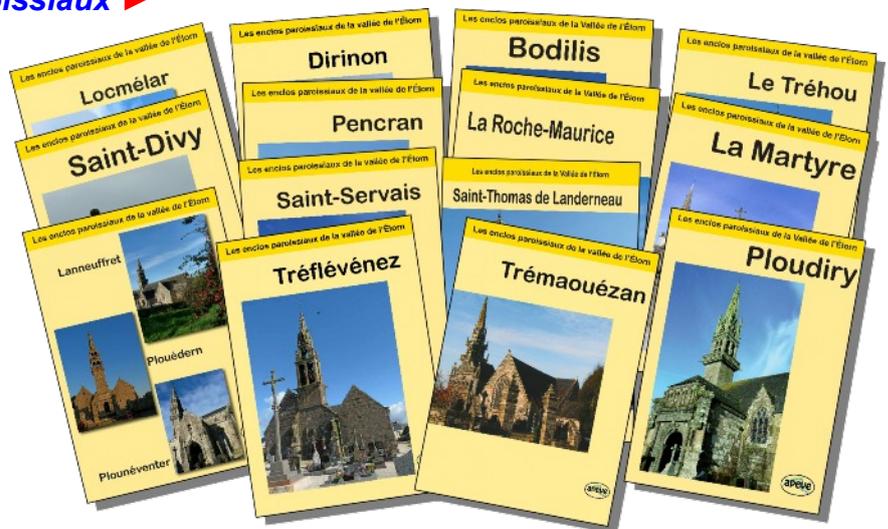
Bodilis, Dirinon, La Martyre,
La Roche-Maurice**, Le Tréhou,
Locmélar, Pencran, Ploudiry,
Plouédern Lanneuffret Plouneventer,
Saint-Divy, Saint-Servais,
Saint-Thomas de Landerneau**,
Tréflévénéz, Trémaouézan

** *Nouvelles éditions*

Le livret : 2 €

La collection de 14 livrets : 20 €

+ frais de port éventuels



Vous pourrez les acheter au cours d'une visite-conférence
ou en vous adressant à l'Apeve : www.apeve@orange.fr

Cotisation 2022 à l'Apeve

Montant de la cotisation Apeve 2022 :

- Individuel : 10 €
- Couple : 15 €

Vous pourrez la régler à l'occasion d'une prochaine visite-conférence,
ou par courrier à notre trésorier : M. André Morvan - Trégastel - 29800 LA ROCHE MAURICE
Merci d'y penser.

Apeve (Association pour la Promotion des Enclos paroissiaux de la Vallée de l'Elorn)

Siège social : Mairie - 4 rue de Ty Croas - 29800 LA MARTYRE

Secrétariat : 06 99 74 86 40

Site : www.apeve.bzh

Courriel : apeve@orange.fr

Si vous souhaitez **ne plus recevoir** cette newsletter, adressez le message :
« Je ne souhaite pas recevoir d'autres informations de l'Apeve » à : apeve@orange.fr
Vous recevrez un message de confirmation de votre désinscription.